

04/11	ÉTUDE DE CAS : L'INCENDIE DU PORT ÉDOUARD-HERRIOT
04/05	Revue de presse
06/07	Une explosion meurtrière
08/09	Shell, le retour d'expérience
10/11	Gérer le risque industriel Agir à la source
12/13	LE RISQUE NUCLÉAIRE
14/15	LES ACCIDENTS INDUSTRIELS
16/17	ANALYSE DU POSTER

18/19	PÉDAGOGIE ÉCOLE CYCLE 3 Les documents de prévention
20/22	PÉDAGOGIE LYCÉE 2nd Nitrate d'ammonium et catastrophe industrielle à Toulouse

23 **ABONNEMENT****POSTER ENCARTÉ**

Photo aérienne et croquis
du site pétrochimique de
Lavera-Martigues
Carte du Plan particulier
d'intervention du site

Directeur de la publication Claude Mollard

Rédactrice en chef Lydia Bretos

Rédactrice en chef adjointe Corinne Denailles
corinne.denailles@cndp.fr - Tél. 01 46 12 83 19

Assistante d'édition Elsa Guichard

elsa.guichard@cndp.fr - Tél. 01 46 12 83 66

Collaboratrices • Béatrice Monnet, journaliste

• Laure Bacchetta, iconographe • Marion Lacroix,
correctrice

COMITÉ D'ORIENTATION

Ministère de l'Écologie et du Développement durable

• Jacques Faye, responsable de l'information
sur les risques majeurs • Chantal Dauphin, chargée
de mission « Éducation-culture du risque »

Institut français des formateurs risques majeurs

et protection de l'environnement • Sylvette Pierron,
présidente • Danièle Bazin, administratrice

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale

et de la Recherche • Inspecteurs généraux • Gérard

Bonhoure (SVT) • Michel Hagnerelle (histoire-
géographie) • Direction de l'enseignement scolaire

• Françoise Lagarde, adjointe au chef du Bureau
des écoles A1 • Jacques Miroz, chargé de mission

Aléas et Enjeux est un supplément de *TDC*, publication
du Centre national de documentation pédagogique
(établissement public à caractère administratif)

29, rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05

Tél. 01 55 43 60 00 - CPPAP 0104 B 01132

Les opinions exprimées dans *Aléas et Enjeux*
n'engagent que leurs auteurs.

Tous droits de reproduction, de traduction

et d'adaptation réservés pour tous pays.

Dépôt légal 4^e trimestre 2002, © CNDP 2002.

CONCEPTION Agence 154

Tél. 01 53 04 40 00 • Création Claire Salais

IMPRIMEUR E. Vincent, 37000 Tours

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

• Gérard Berne, Drire Rhône-Alpes • Philippe Fricou,
Drire Rhône-Alpes • Yvette Thellier, conseillère
technique chargée de mission « Risques majeurs »,
rectorat de Lille • Roger Puff, délégué régional Nord,
Ineris • Muriel Tricot, professeur agrégée de
géographie • Marc Nigita, coordonnateur Iffo-rme
• Sylvie Specte, PLP maths - sciences physiques,
formatrice « Risques majeurs »

UNE Shanghai © M. Henley/Cosmos



Une affaire de vigilance



> **MARIE-CLAUDE DUPUIS, CHEF DU SERVICE
DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL, DIRECTION
DE LA PRÉVENTION DES POLLUTIONS ET DES RISQUES**

L'année 2001 a été profondément marquée par la terrible explosion de l'usine AZF à Toulouse. Directement ou indirectement, cette catastrophe a bouleversé l'existence de milliers de Toulousains. Trente personnes décédées, de nombreux mutilés ou infirmes, c'est le tribut humain insoutenable auquel se sont ajoutées de sérieuses difficultés d'ordre social et économique, consécutives aux destructions dans les zones d'habitation et à l'arrêt temporaire ou définitif d'importantes activités industrielles.

La gravité de ces conséquences rappelle la nécessité de maintenir sans relâche vigilance et efficacité dans la prévention des risques technologiques, domaine difficile et ingrat où les acquis ne sont jamais définitifs. Difficile, car les incertitudes sont grandes; ingrat, par nature, parce que ces risques sont générés par notre propre activité humaine et que seuls les échecs sont visibles.

Face à des événements dont la probabilité est très faible, mais dont les conséquences peuvent être catastrophiques, la détection de signaux faibles, dont la convergence révèle une situation potentiellement dangereuse, est indispensable.

La prévention des risques est un processus dynamique. Il est fondé sur l'analyse de la gravité et de la probabilité d'occurrence de défaillances pouvant conduire à un accident de grande ampleur et sur la réduction de l'exposition potentielle des populations. Réduire le risque à la source, faire évoluer le tissu urbain autour des sites à risques, se préparer à réagir face à l'accident, former et informer constituent plus que jamais les fondements d'une maîtrise des risques dont la caractéristique principale doit rester la réduction des incertitudes.

Le risque technologique n'est pas l'apanage de spécialistes : si l'industriel est responsable de la sécurité de ses installations et l'État le garant du contrôle de la réalité de la maîtrise des risques, il appartient à chaque citoyen de contribuer à assurer sa propre sécurité et celle des autres à travers les décisions et les actes de sa vie courante.

Nous avons entre nos mains la possibilité de construire un processus de vigilance partagé, d'ériger la maîtrise des risques technologiques au rang de culture collective. De l'éducation des générations futures dépendra notre capacité à maintenir à un niveau acceptable, avec lucidité, les risques que nos choix conduisent à accroître ou à réduire.